ANX075 · ANNEXES DÉDIÉES

Daniel priait-il réellement trois fois par jour ?

Daniel 6.10 ne laisse aucune ambiguïté sur la fréquence : « Trois fois le jour il se mettait à genoux, il priait et louait son…

LECTURE
16 min

RÉFÉRENCES
12

LIVRES CITÉS
8

PUBLIÉE
29/10/2026

MISE À JOUR
29/10/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

1. Une affirmation explicite de Daniel 6 2
2. « Comme il le faisait auparavant » 3
3. Le parallèle le plus direct : le Psaume 55 3
4. Pourquoi l'ordre commence-t-il par le soir ? 3
5. Les prières du matin et du soir 4
6. Le lien avec les sacrifices quotidiens 4
7. La prière de midi 4
8. « Trois fois » signifie-t-il seulement « souvent » ? 5
9. Peut-on connaître les trois heures exactes ? 5
10. La pratique juive ultérieure 5
11. Daniel priait-il des prières fixes ? 6
12. La mention de l'action de grâce 6
13. Daniel demande également la grâce 7
14. La prière n'est pas une technique destinée à obtenir le miracle 7
15. Une discipline construite avant l'épreuve 7
16. Les adversaires connaissent ses habitudes 8
17. La prière rythme la journée plutôt que la crise 8
18. La posture à genoux 8
19. Le contraste avec le décret royal 9
20. Daniel prie-t-il exactement de la même manière après le décret ? 9
21. Un principe sans légalisme 9
22. Conclusion 10
Lexique 11

1. Une affirmation explicite de Daniel 6

Daniel 6.10 ne laisse aucune ambiguïté sur la fréquence :

« Trois fois le jour il se mettait à genoux, il priait et louait son Dieu, comme il le faisait auparavant. »

Le texte affirme donc quatre éléments :

Daniel priait quotidiennement ;

il priait trois fois ;

cette pratique était régulière ;

elle existait avant le décret de Darius.

La question n’est donc pas de savoir si Daniel priait réellement trois fois par jour dans le cadre du récit, mais pourquoi cette fréquence est mentionnée et à quelle tradition elle peut être rattachée.

2. « Comme il le faisait auparavant »

Cette dernière précision est essentielle.

Daniel ne décide pas de prier trois fois par jour en réaction au décret.

Il le faisait déjà.

Le décret ne produit donc pas sa pratique religieuse.

Il la rend dangereuse.

Cette distinction confirme que les trois temps de prière appartiennent à une discipline personnelle ancienne.

3. Le parallèle le plus direct : le Psaume 55

Le rapprochement biblique le plus important se trouve dans le Psaume 55 :

« Et moi, je crie à Dieu, et l’Éternel me sauvera. Le soir, le matin et à midi, je soupire et je gémis, et il entendra ma voix » (Psaume 55.17-18).

Trois moments de prière apparaissent :

le soir ;

le matin ;

à midi.

La correspondance avec Daniel 6 est remarquable.

Le psaume ne formule cependant pas nécessairement une règle liturgique imposée à tous les Israélites.

Il témoigne d’une pratique de prière répétée trois fois au cours de la journée.

4. Pourquoi l’ordre commence-t-il par le soir ?

Le Psaume 55 mentionne :

« le soir, le matin et à midi ».

Cet ordre peut paraître inhabituel à un lecteur moderne qui attendrait « matin, midi et soir ».

Il correspond cependant bien à la manière biblique de concevoir une journée commençant avec le soir, comme l’illustre déjà la formule de Genèse 1 :

« Il y eut un soir, et il y eut un matin » (Genèse 1.5).

Il n’est toutefois pas nécessaire d’en déduire que Daniel suivait exactement ces trois horaires précis.

Daniel 6 ne les donne pas.

5. Les prières du matin et du soir

L'Ancien Testament accorde une place importante au matin et au soir.

Le psalmiste déclare :

« Éternel ! le matin tu entends ma voix ; le matin je me tourne vers toi, et je regarde » (Psaume 5.4).

Le Psaume 88 évoque également une prière matinale :

« Éternel ! j'implore ton secours, et le matin ma prière s'élève à toi » (Psaume 88.14).

Le soir apparaît lui aussi comme un temps naturel de prière et de méditation (Psaume 141.2).

La pratique de Daniel s'inscrit donc dans un environnement biblique où la journée peut être ponctuée par plusieurs temps de prière.

6. Le lien avec les sacrifices quotidiens

La Torah prescrivait également un sacrifice quotidien régulier :

« Tu offriras l'un des agneaux le matin, et l'autre agneau entre les deux soirs » (Nombres 28.4 ; voir Exode 29.38-42).

Ces sacrifices établissaient un rythme cultuel matin et soir.

Après la destruction du Temple, Daniel ne pouvait évidemment pas participer personnellement à ces sacrifices à Jérusalem.

Sa prière pouvait néanmoins conserver une relation avec le rythme du culte.

Il faut toutefois rester prudent : Daniel 6 ne dit pas explicitement que ses trois prières correspondaient aux heures des sacrifices.

7. La prière de midi

Le troisième moment trouve un parallèle clair dans le Psaume 55, qui mentionne explicitement midi.

Le Nouveau Testament montre également que certaines heures de la journée étaient devenues des moments de prière habituels.

Pierre monte sur le toit « vers la sixième heure » pour prier, c'est-à-dire autour de midi (Actes des apôtres 10.9).

Ce témoignage est beaucoup plus tardif que Daniel.

Il montre néanmoins la continuité d'une pratique dans laquelle la prière structure la journée.

8. « Trois fois » signifie-t-il seulement « souvent » ?

Dans certains textes anciens, les nombres peuvent être utilisés de manière schématique.

Mais rien dans Daniel 6.10 n’oblige à réduire « trois fois » à une simple manière de dire « fréquemment ».

La précision s’insère dans une description concrète :

Daniel rentre chez lui ;

il monte dans sa chambre ;

ses fenêtres sont orientées vers Jérusalem ;

il s’agenouille ;

il prie ;

il le fait trois fois par jour.

La lecture la plus naturelle consiste donc à comprendre une fréquence réelle.

9. Peut-on connaître les trois heures exactes ?

Non.

Daniel 6 ne fournit aucun horaire.

Le rapprochement avec le Psaume 55 rend plausible le rythme :

soir ;

matin ;

midi.

Mais le texte de Daniel ne le confirme pas explicitement.

Il serait donc excessif d’affirmer que Daniel priait nécessairement à trois heures liturgiques parfaitement déterminées correspondant exactement aux pratiques juives postérieures.

L’information certaine reste limitée à trois moments quotidiens.

10. La pratique juive ultérieure

Dans le judaïsme rabbinique, trois prières quotidiennes deviennent clairement structurées :

Shaharit, le matin ;

Minha, l’après-midi ;

Maariv, le soir.

Cette organisation témoigne de la continuité et du développement de la prière quotidienne dans la

tradition juive.

Il faut cependant éviter l’anachronisme.

Les formes liturgiques rabbiniques connues appartiennent à une période postérieure.

Daniel 6 ne permet pas d’affirmer que Daniel utilisait déjà exactement ces appellations, ces horaires et ces formulations.

11. Daniel priait-il des prières fixes ?

Le texte ne fournit pas le contenu exact de ses prières.

Il dit seulement qu’il :

« priait et louait son Dieu » ou « rendait grâces devant son Dieu », selon les traductions.

Daniel 9 offre un exemple développé d’une prière de Daniel, comprenant :

adoration ;

confession ;

rappel de l’alliance ;

reconnaissance du jugement ;

supplication ;

appel à la miséricorde divine.

Mais rien ne permet d’affirmer que Daniel récitait trois fois par jour exactement la prière de Daniel 9 ou une liturgie fixe comparable aux formes postérieures.

12. La mention de l’action de grâce

Un élément mérite une attention particulière.

Daniel ne se contente pas de demander à Dieu de le sauver.

Le texte précise qu’il rend grâce.

Cette action de grâce intervient après qu’il a appris l’existence du décret.

Daniel connaît donc la menace.

Pourtant, sa prière conserve une dimension de reconnaissance.

Le décret modifie les circonstances.

Il ne transforme pas entièrement le contenu de sa relation avec Dieu.

13. Daniel demande également la grâce

Lorsque les conspirateurs l’observent, ils le trouvent :

« priant et implorant son Dieu » (Daniel 6.11).

La prière comporte donc aussi une supplication.

Le récit présente ainsi deux dimensions complémentaires :

Daniel rend grâce ;

Daniel implore.

Il ne nie pas le danger.

Il le présente à Dieu sans abandonner l’action de grâce.

14. La prière n’est pas une technique destinée à obtenir le miracle

Le récit ne dit pas que Daniel prie trois fois afin de garantir sa délivrance.

Cette habitude existait avant la crise.

Il serait donc erroné de transformer Daniel 6 en formule selon laquelle une certaine fréquence de prière produirait automatiquement une intervention miraculeuse.

La prière exprime ici une relation fidèle avec Dieu.

Le miracle demeure une initiative divine.

15. Une discipline construite avant l’épreuve

La phrase « comme il le faisait auparavant » révèle un principe essentiel.

Daniel possède déjà une discipline de prière lorsque survient la crise.

Il n’attend pas la fosse aux lions pour commencer à chercher Dieu.

Son comportement dans l’épreuve est rendu possible par une fidélité pratiquée dans la durée.

Le chapitre établit ainsi une relation entre la constance ordinaire et la fidélité extraordinaire.

16. Les adversaires connaissent ses habitudes

Cette régularité explique également la stratégie des conspirateurs.

Ils savent où Daniel prie.

Ils savent probablement qu'il le fait régulièrement.

Ils peuvent donc prévoir qu'un décret interdisant la prière le placera nécessairement en infraction.

Sa discipline spirituelle le rend prévisible.

Cette prévisibilité devient paradoxalement une preuve de sa constance.

Ses ennemis sont certains qu'il continuera à servir son Dieu.

17. La prière rythme la journée plutôt que la crise

Trois temps quotidiens impliquent que la prière accompagne l'ensemble de la journée.

Elle ne se limite pas à une réaction devant une difficulté.

Elle structure le temps.

Le matin, le milieu de la journée et le soir - si l'on retient le parallèle du Psaume 55 - représentent symboliquement la totalité de l'activité quotidienne.

La relation avec Dieu n'est donc pas confinée à un moment exceptionnel.

18. La posture à genoux

Daniel 6 précise également :

« il se mettait à genoux ».

L'Ancien Testament connaît plusieurs postures de prière.

Salomon s'agenouille lors de la dédicace du Temple (2 Chroniques 6.13).

Esdras tombe à genoux dans sa prière de confession (Esdras 9.5-6).

D'autres textes évoquent la prière debout ou prosternée.

La posture de Daniel exprime donc l'humilité et la dépendance, mais elle ne doit pas être transformée en règle exclusive pour toute prière biblique.

19. Le contraste avec le décret royal

Le geste possède une force particulière dans le contexte de Daniel 6.

Pendant trente jours, les requêtes doivent être dirigées vers le roi.

Daniel, trois fois par jour, s’agenouille devant Dieu.

Le contraste est saisissant.

Darius est placé par le décret au centre des requêtes du royaume.

Daniel continue pourtant à manifester corporellement que son autorité ultime se trouve ailleurs.

Il respecte le roi.

Mais il ne s’agenouille pas spirituellement devant la prétention du décret.

20. Daniel prie-t-il exactement de la même manière après le décret ?

Le texte répond essentiellement oui :

« comme il le faisait auparavant ».

Cette précision empêche de faire de Daniel un homme cherchant à amplifier publiquement son opposition.

Il ne prie ni davantage pour provoquer, ni moins pour se protéger.

La continuité constitue précisément sa réponse.

Il ne permet pas au décret de déterminer la fréquence de sa relation avec Dieu.

21. Un principe sans légalisme

Daniel 6 présente donc une discipline remarquable sans imposer nécessairement à tous les croyants une obligation universelle de trois prières quotidiennes.

Le Nouveau Testament insiste sur une prière constante :

« Priez sans cesse » (1 Thessaloniciens 5.17).

Cette exhortation ne signifie évidemment pas qu’aucune autre activité ne doit avoir lieu.

Elle décrit une vie orientée vers Dieu.

La pratique de Daniel constitue une manière concrète de structurer cette fidélité.

Elle ne doit pas être transformée en mécanisme légaliste absent du texte.

22. Conclusion

Daniel priait bien trois fois par jour : Daniel 6.10 l’affirme explicitement.

Le Psaume 55.17-18 fournit le parallèle biblique le plus proche en mentionnant la prière « le soir, le matin et à midi ».

Il est donc raisonnable de rapprocher les deux pratiques.

Il demeure cependant impossible d’établir avec certitude les heures exactes auxquelles Daniel priait.

Il serait également anachronique de lui attribuer automatiquement toutes les formes liturgiques des trois offices quotidiens développés dans le judaïsme postérieur.

Le point principal du récit se trouve ailleurs.

Daniel ne commence pas à prier lorsque le décret est signé.

Il continue à prier.

Ses adversaires peuvent prévoir son comportement précisément parce que sa fidélité possède une histoire.

Ainsi, la phrase la plus importante de Daniel 6.10 n’est peut-être pas seulement « trois fois le jour », mais :

« comme il le faisait auparavant ».

La fosse aux lions révèle une fidélité qui s’était construite bien avant elle. La crise ne crée pas la vie de prière de Daniel ; elle montre la solidité d’une relation avec Dieu entretenue jour après jour.

LEXIQUE

Le Pentateuque — Le Pentateuque, composé des cinq premiers livres bibliques, est essentiel pour les traditions juives et chrétiennes. Il raconte la création, la libération des Hébreux avec Moïse, et contient lois et récits fondateurs.
INF032 · https://schilo.org/inf032-le-pentateuque/

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX074 - Pourquoi Daniel priait-il tourné vers Jérusalem ? https://schilo.org/anx074-pourquoi-daniel-priait-il-tourne-vers-jerusalem/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX076 - La fosse aux lions : réalité historique et données archéologiques https://schilo.org/anx076-la-fosse-aux-lions-realite-historique-et-donnees-archeologiques/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx075-daniel-priait-il-reellement-trois-fois-par-jour/, exportée le 04/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.